

## Compte rendu C.A.P.Locales Cat. B du 17/03/09

Siégeaient pour la CGT: D. GENESTE/B. VIGNES/ M.RABILLARD

A l'ordre du jour :  
1- Mouvements internes suite à création du SIP de Vill. s/ Lot  
2- Questions diverses

En préambule, le président donne quelques informations sur l'évolution des effectifs de catégorie B:

- o 2 départs en retraite (Christiane DALMAU et Anne Marie BROQUERE) + 1 départ volontaire (Josette LATOUR) + 1 liste d'aptitude à la catégorie A (félicitations à Elisabeth PICAUT pour sa promotion)
- o recrutement contractuel d'un agent handicapé choisi parmi 5 candidats. Il sera affecté sur AGEN afin de faciliter son intégration (Paierie départementale le 1er octobre).  
*N.B : la CGT est intervenue pour rappeler les obligations de l'administration quant au suivi à mettre en place localement pour assurer les meilleures conditions d'accueil de cet agent.*

### 1. Mouvements internes suite à la création du SIP de Villeneuve s/ Lot :

A l'ordre du jour figuraient les mouvements internes au département, et notamment ceux liés à la création du SIP de Villeneuve sur Lot le 6 avril 2009 :

| NOMS PRENOMS   | POSTE ACTUEL | NOUVEAU POSTE D'AFFECTATION |
|----------------|--------------|-----------------------------|
| CLERC Francine | T.VILLENEUVE | SIP VILLENEUVE              |
| DUBOSQ Bernard | T.VILLENEUVE | SIP VILLENEUVE              |

- Cette fusion représente 3 emplois (2B+1C). Le 4ème agent de la trésorerie actuellement en congés de longue maladie, intégrerait le SIP, en surnombre, en cas de reprise d'activité.
- Concernant l'organisation, si nous savons qu'un agent tiendra la caisse au rez de chaussée, et que ses collègues seront à l'étage, un grand flou subsiste quant principes de fonctionnement et aux remplacement de ces agents lors des divers congés.

Par ailleurs, les élus CGT ont souhaité connaître comment le choix avait été présenté aux agents concernés. En effet, le protocole de mise en place des SIP n'a été publié que le 06/03/09 soit, bien après le choix des agents de Villeneuve s/ Lot.

Il indique que, si les personnels consultés peuvent refuser l'intégration dans leur SIP de destination, ce refus doit faire l'objet d'une demande motivée qui risque d'en rebuter plus d'un pour de multiples raisons que l'on devine et s'apparente à une forme de pression ... à peine déguisée !

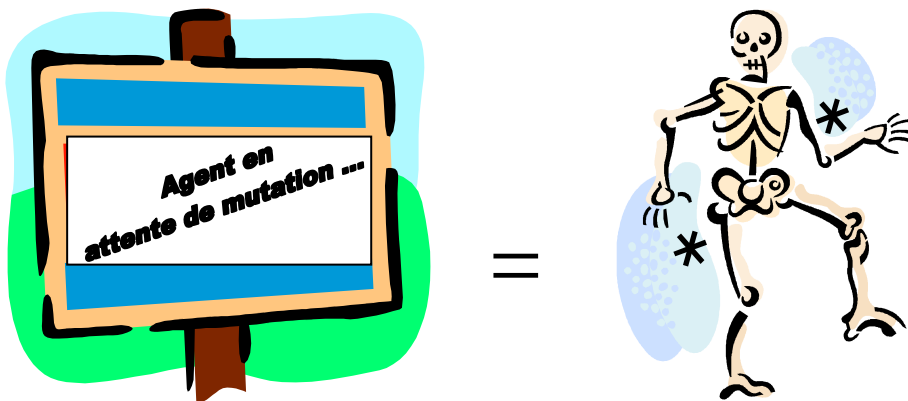
Pour la CGT, l'information donnée aux personnels n'était pas complète et même les droits sur les « règles de vie » qui vont régir ces SIP sont encore très méconnus. Si l'accord des agents pour rejoindre le SIP a été unanime, c'est aussi parce qu'il s'agit d'un choix par défaut.

La direction locale indique qu'elle reviendra dans les SIP déjà en place pour informer les personnels de leur droits notamment en matière de « règles de vie » : horaires variables, ARTT, autorisations d'absences, congés, droit d'option, etc.

**Vote :** Pour : Administration + FO et CFDT (avec demande d'un suivi)  
Refus de vote : CGT

Explications : En adéquation avec les positions qui ont amenés la CGT Trésor 47 a voté contre la création du SIP de Villeneuve s/ Lot lors du dernier CTPL (et à être la seule organisation syndicale nationale à être opposé à cette fusion-destruction des missions, des emplois, de nos statuts etc.), il nous semblait cohérent de ne pas prendre part au vote.

Concernant les autres mouvements internes, l'absence de départ et d'arrivée dans le département n'ont pas permis de donner satisfaction aux demandes, pourtant déjà anciennes pour certaines. Seule une possibilité de mouvement est envisagée sur Marmande à moyen terme.



**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.**  
**Alors, je me syndique...**

Nom prénom : .....

Adresse administrative : .....

Grade : ..... Echelon/Indice : .....

Temps partiel : ..... Prélèvement automatique (o/n)

Date : ..... Signature

